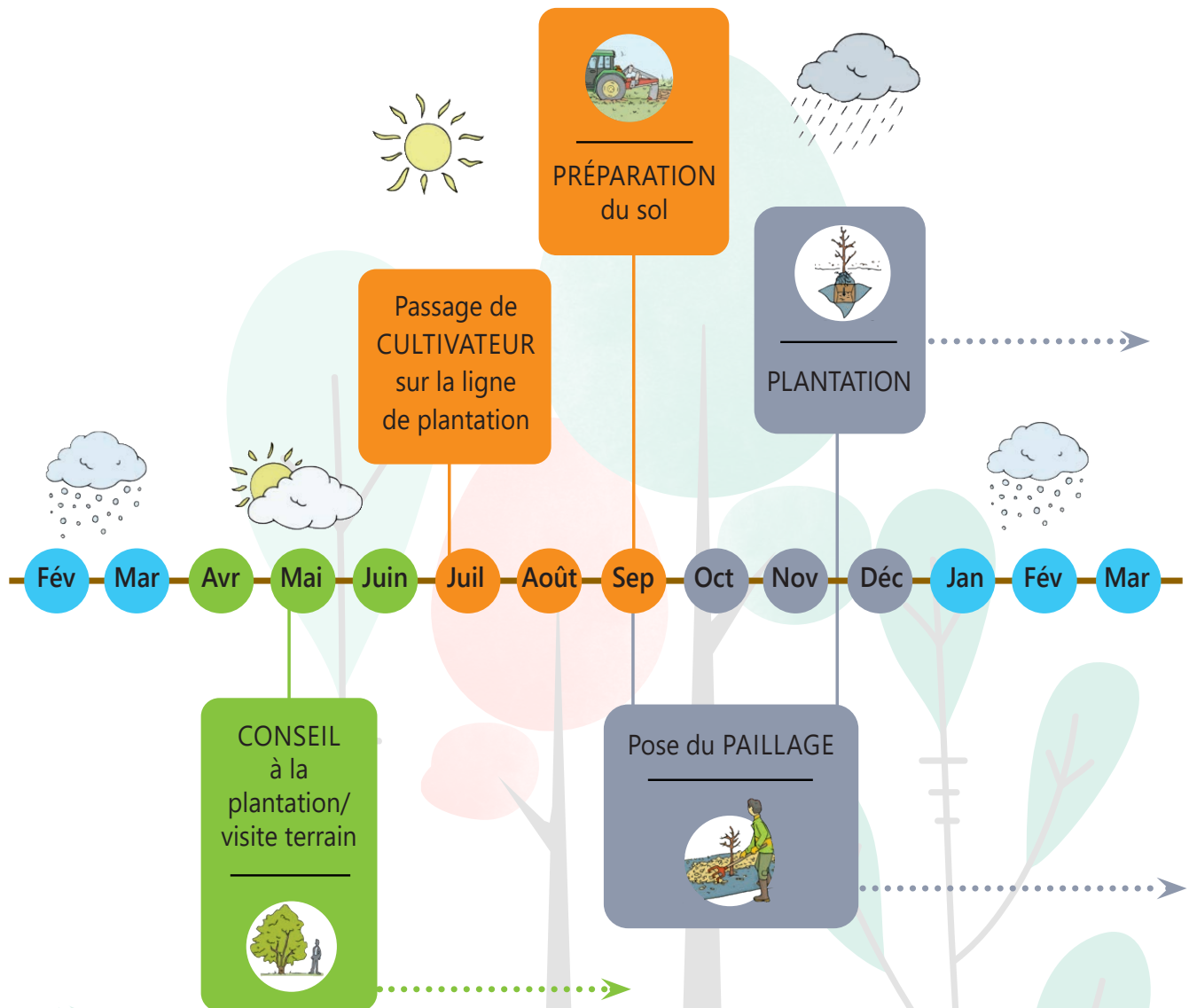


DE LA PLANTATION À LA TAILLE : l'essentiel pour le planteur

Les principales opérations expliquées à partir du calendrier
POURQUOI PLANTER ?



PRÉPARATION DU SOL

OBJECTIFS :

- Faciliter la plantation et le bon contact des racines avec la terre
- Optimiser la capacité de production du sol en améliorant la structure du sol
 - améliorer les conditions d'alimentation en eau
 - améliorer l'alimentation minérale
 - améliorer la croissance racinaire
- Faciliter la reprise des plants
- Accélérer la croissance des plants

La préparation du sol conditionne la réussite de la plantation.

La préparation de sol doit s'adapter au projet de plantation et au lieu de plantation. Elle s'effectue toujours sur sol ressuyé.

- Pour un projet de haie, une préparation de sol sur 2 m de large suffit.
- Pour un projet de boisement, le travail du sol est à faire sur toute la surface ou en bande en fonction du type d'implantation choisi avec votre conseiller.
- Pour les alignements d'arbres et l'agroforesterie, la préparation de sol peut être la même que pour une haie ou bien elle sera individualisée comme pour un arbre isolé.



Sous-solage, puis émiettement grossier

RÉCEPTION ET STOCKAGE DES PLANTS

RÉCEPTION

Les plants doivent être livrés dans des sacs. Vérifier la qualité et la quantité des plants à la livraison :

- dimensions (hauteur, diamètre au collet...),
- fraîcheur racinaire.

STOCKAGE

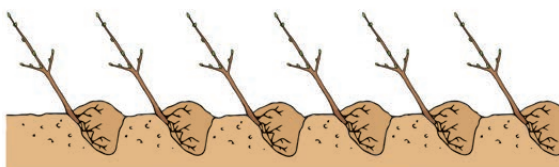
Plants à racines nues

Il est impératif de protéger continuellement les plants du dessèchement racinaire.

- ➔ **Plantation effectuée dans les 2 jours suivant la livraison :** mettre les plants dans des sacs (si livrés sans sac) et les stocker à l'abri du soleil et du gel dans un local clos.
- ➔ **Sinon, mettre les plants en jauge**

Plants en godet, en motte ou en container

- Stockage à l'abri du gel
- Arrosage au moins une fois par semaine
- Ré-humidifier la motte avant plantation



Mise en jauge des plants

POSE DU PAILLAGE

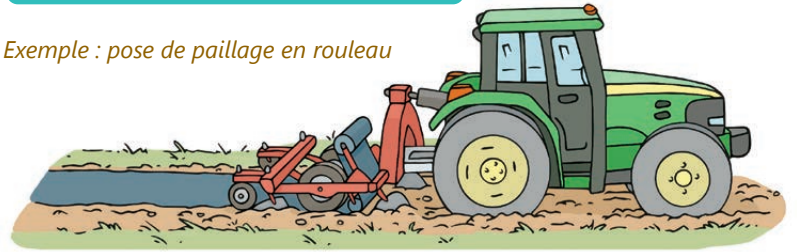
OBJECTIFS :

- Limiter le développement des adventives
- Réduire l'évaporation de l'eau du sol
- Faciliter la remontée de l'eau par capillarité
- Conserver la structure du sol
- Réguler la température du sol

Pose à la dérouleuse :

La dérouleuse trace les sillons dans le sol de part et d'autre de la bande préparée. Elle déroule le film et rebouche les sillons.

Exemple : pose de paillage en rouleau



En fonction des types de paillage, la pose se fait avant ou après la plantation

	Avant la plantation	Après la plantation
Paille en botte cubique		✗
Paille en rouleaux	✗	
Copeaux de bois ou produits équivalents		✗
Films et feutres biodégradables (1 m de large et plus)	✗	
Dalles ou autres paillages individualisés		✗

HABILLAGE DES PLANTS ET PLANTATION

HABILLAGE DES PLANTS

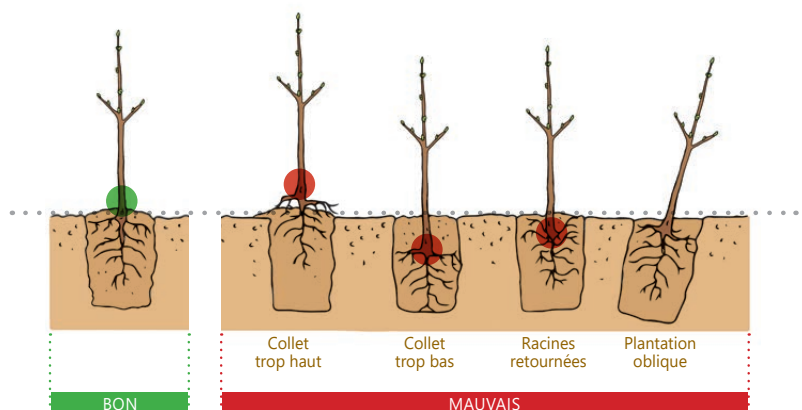
Cette opération consiste à couper les parties aériennes et/ou racinaires pour rééquilibrer le plant et faciliter sa plantation et améliorer ainsi le taux de reprise. Elle permet aussi de couper proprement les blessures liées au transport, à la fois sur les racines et sur la partie aérienne.

OUVERTURE DU TROU

Le trou devra être de la taille des racines. Le nombre de trous ouverts doit être réalisé en fonction des capacités de plantation le jour même pour ne pas qu'ils se remplissent d'eau en cas d'orage, ce qui retarderait la plantation.

PLANTATION

Étaler les racines dans le trou de plantation et remettre progressivement la terre en la tassant. Le collet du plant doit être au niveau du sol (sans être enterré). Pour les plants en godet, en motte ou en container : la motte doit être recouverte de terre pour ne pas qu'elle se dessèche.



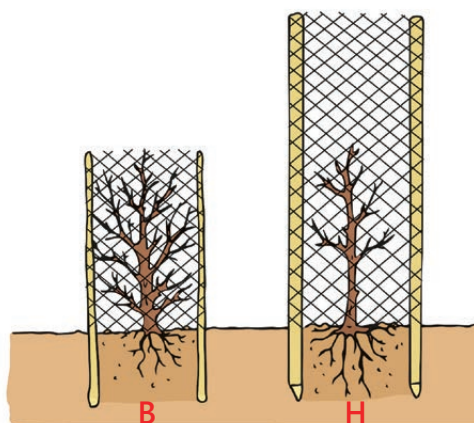
PROTECTION DES PLANTS

- Protéger est parfois nécessaire
- Adapter la protection au besoin

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTION (non exhaustif)

- filet contre les rongeurs (50 à 60 cm de haut),
- filet contre les chevreuils (120 cm de haut),
- grillage (taille de maille et hauteur à adapter),
- clôture électrique ou barbelé (hauteur du ou des fils et nombre de fils à adapter).

Introduire un piquet de 6 cm de diamètre et de 1,5 m (ou 1,8 m) de haut au niveau de la "pliure" dans la protection. Agraffer pour empêcher son envol.



Filets contre les rongeurs et les chevreuils

ENTRETIEN DU LINÉAIRE LES 1^{RES} ANNÉES

OBJECTIF :

Limitation de la concurrence herbacée sur au moins 15 cm de chaque côté du paillage et éventuellement sur le paillage si nécessaire car les adventices peuvent pousser dessus.

Limitation de la concurrence

QUAND ?

Deux passages au minimum (suivant les années) : au printemps (1 passage fin avril - début mai) et durant l'été (1 ou plusieurs passages en fonction de la repousse).

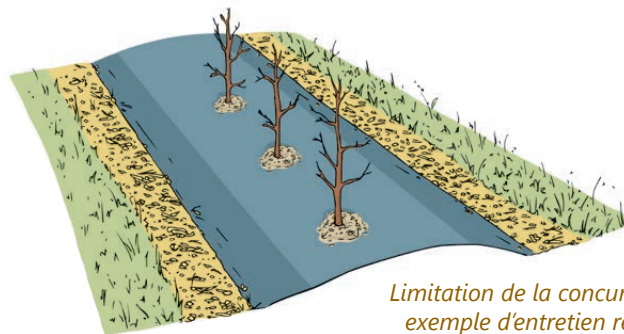
COMMENT ?

- Broyeur d'accotement
- Faucheuse
- Débroussailluse à dos
- Arrachage à la main sur le paillage

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Jusqu'à ce que les végétaux aient un rythme de croissance soutenu c'est à dire 2 à 4 ans après la plantation.

Les interventions de gestion de l'enherbement doivent être réalisées en cas de nécessité avérée et de manière très localisée.



Limitation de la concurrence : exemple d'entretien réalisé

RECÉPAGE DES ARBUSTES BUISSONNANTS ET CÉPÉES

OBJECTIFS

Le recépage permet d'obtenir une haie dense dès la base et donc de limiter l'entretien.

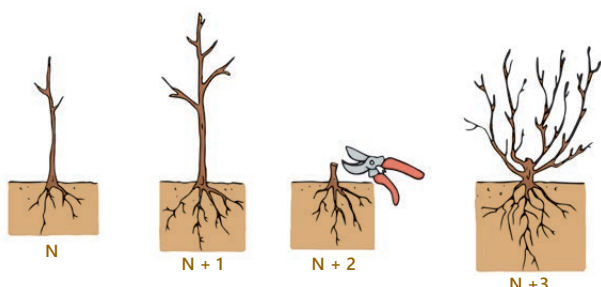
Cela permet aussi d'augmenter l'effet brise-vent et la production de bois.

QUAND ET COMMENT ?

Sectionner à 10 cm du sol les arbustes buissonnants et les cépées la 2^e ou la 3^e année pour obtenir de multiples brins à la base de la haie à l'aide d'un sécateur force.

Cette opération se fait une seule fois dans la vie de la haie.

Pour les plants persistants, ne couper qu'à 1/3 de la hauteur.



Taille de recépage

LA TAILLE DE FORMATION POUR LES ARBRES DE HAUT-JETS

OBJECTIF

Obtenir un arbre droit en conservant le maximum de son potentiel de croissance (feuilles et branches).

QUAND ?

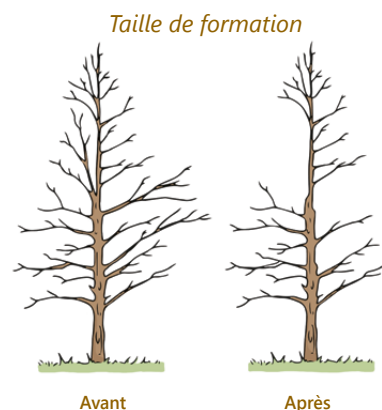
A partir de la 2^e année de croissance, à deux périodes : de décembre à février et/ou d'août à septembre pour les merisiers, noyers et peupliers.

COMMENT ?

Défouger (repérer l'axe principal (la flèche) et supprimer les fourches formées par les branches latérales vigoureuses qui ont tendance à se redresser) et enlever les grosses branches latérales, à l'aide d'un sécateur, d'une scie à main ou d'une canne d'élagage. Elle ne doit pas laisser de chicot ou être trop proche du tronc (enlèvement du bourrelet de cicatrisation). Ne pas couper plus de 4 branches par an.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Jusqu'à la hauteur de tronc souhaité : pendant 3 à 5 ans pour 2 m de tronc droit ou pendant 8 à 12 ans pour 6 m de tronc droit (estimation).



Taille de formation

Avant

Après

POUR EN SAVOIR PLUS

Liens vers les tutoriels :

- ▶ site de la chambre d'agriculture Pays de la Loire
Produire/forêt-bois-bocage-paysage/planter des haies et bosquets
- ▶ chaine YouTube chambre agriculture Pays de la Loire
playlist Arbre et Biodiversité

CONTACTS :

- ▶ Loire-Atlantique (44) 02 53 46 61 93
- ▶ Maine et Loire (49) 02 41 96 77 39
- ▶ Mayenne (53) 02 43 67 38 90
- ▶ Sarthe (72) 02 43 29 24 00
- ▶ Vendée (85) 02 51 36 84 80

arbre-biodiversite@pl.chambagri.fr

